

Réf: Dossier N° : 49411

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YAMOUSSA SARLU »

**Siège social : ABIDJAN - ABOBO ANOKOI LOT 624 ILOT 75, 01 BP 11
176 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Avr. 2018, et enregistrés au CEPICI le 08 Mai 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YAMOUSSA SARLU » .

Objet: L'élagage et l'entretien, le dépannage auto, la réparation de véhicules de tout genre, l'achat et la revente de pièces auto, la mécanique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - ABOBO ANOKOI LOT 624 ILOT 75, 01 BP 11
176 ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur KONE REMY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-12314 du 08/05/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°11431 du 08/05/2018

Pour Avis

Le CEPICI

